

26 oct 2012 -19:04

La Belgique meurtrie. Destructures et dommages durant la Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale a laissé des traces dans chaque esprit, dans chaque commune. De nombreux biens privés ont subi des dommages, ce qui a donné lieu à des indemnisations. Les Archives générales du Royaume conservent des kilomètres de dossiers de dommages de guerre aux biens privés. Du 27 octobre 2012 au 28 février 2013, elles organisent l'exposition "La Belgique meurtrie. Destructures et dommages durant la Seconde Guerre mondiale".

Les dossiers de dommages causés aux biens privés lors de la Seconde Guerre mondiale recèlent de nombreux documents administratifs mais également un nombre impressionnant de photos inédites, cartes, plans et autres pièces remarquables qui se veulent les témoins de l'histoire personnelle et collective du pays. Bien qu'en noir et blanc et souvent jaunis, ces témoins visuels permettent de mieux se rendre compte des dégâts collatéraux de la guerre. Ils offrent également de nouvelles perspectives pour l'étude de l'histoire socio-économique de la Belgique.

Du 27 octobre 2012 au 28 février 2013, les Archives générales du Royaume présentent au public un éventail de ce fonds dont les photos ne laissent personne indifférent.

Les Archives de l'État conservent actuellement environ 8 kilomètres linéaires d'archives relatives aux dommages de guerre aux biens privés, dont 900.000 dossiers individuels. Environ 3 km de dossiers doivent encore être versés prochainement par le SPF Intérieur.

Entre 1940 et 1945, 506.090 biens immobiliers, soit près de 23,3 % des bâtiments existants avant la guerre, ont été endommagés ou détruits. Parmi ceux-ci 16.803 bâtiments industriels et commerciaux, 31.253 fermes et de nombreuses habitations privées. Aucune province belge n'a été épargnée.

La constitution des dossiers de dommages de guerre débuta durant la guerre. Ces dossiers ont été introduits en masse après la promulgation d'une loi relative aux dommages de guerre aux biens privés, en 1947.

L'exposition des Archives générales du Royaume permet de redécouvrir cette Belgique meurtrie. Le premier volet de l'exposition est consacré à l'invasion de mai 1940 et aux dommages causés lors de la campagne des 18 jours. Les bombardements et les confiscations durant les années 1943-1944 constituent le deuxième axe de l'exposition. L'exposition s'attarde également sur l'offensive des Ardennes et la Libération.

En marge de l'exposition, les Archives générales du Royaume publient un ouvrage, « Une brique dans le ventre et l'autre en banque », relatif à l'indemnisation des dommages aux biens privés causés par les opérations de guerre et assimilées. En vente sur place, le catalogue de l'exposition est en outre disponible sur le site internet www.arch.be.

L'exposition « La Belgique meurtrie. Destructures et dommages durant la Seconde Guerre mondiale » est accessible à la rue de Ruysbroeck 2 à 1000 Bruxelles le lundi de 8h30 à 16h, du mardi au vendredi de 8h30 à 18h ainsi que le samedi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h. L'entrée est libre. Des visites guidées pour groupes sont possibles sur demande.

Les dossiers sont consultables aux Archives générales du Royaume 2 - dépôt Joseph Cuvelier, rue du Houblon 26-28 à 1000 Bruxelles sur rendez-vous (E-mail : agr_ar_2@arch.be).

Illustrations en haute définition disponibles sur demande. L'utilisation de ces images est uniquement destinée à la promotion de l'exposition.

Archives de l'État
Rue de Ruysbroeck 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 513 76 80
<http://www.arch.be>

Stéphanie Deschamps
Attachée de presse
+32 2 548 38 17
+32 2 513 76 80
stephanie.deschamps@arch.be